

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°656 vendredi 2 juillet 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Foncière Iskane injustement mise en cause

Le pétard mouillé de EPC Maroc



P8

Frank Maupoux, DG de EPC Maroc.

Accord de libre-échange Maroc-Égypte

Moulay Hafid n'est pas d'accord...



Le ministre de l'Industrie et du Commerce vient de déclarer la guerre à l'Égypte sur l'accord de libre-échange, qu'elle a signé avec le Maroc. Un accord inéquitable qui a besoin d'être renégocié puisqu'il profite très largement aux exportateurs du pays des Pharaons.

P7

Confus **DE CANARD**

Mercato électoral

P2



Côté **BASSE-COUR**

Air Algérie de haut vol

P3

Adieu Marbella et Torremolinos!

P11



Le Wali de Bank Al Maghrib se met à dos la classe politique

Abdellatif Jouahri à découvert

P9



Crise du pavillon national

Amara mène les députés en bateau...

P5

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Mohamed Amekraz

Le retour à l'opposition me travaille...

P11



LE MOUTON DE L'AÏD S'INVITE DANS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

MAIS ON N'A BESOIN QUE D'UN SEUL MOUTON POUR LE SACRIFICE



ZAG



Confus de Canard



Mercato électoral



Abdellah Chankou



Le Mercato (italianisme signifiant «marché») désigne la période consacrée aux transferts des joueurs d'un club professionnel à un autre, spécialement dans le sport-roi. Au Maroc, le mercato, autre exception nationale, ne se limite pas seulement au foot mais il englobe aussi les élections connues pour être un moment propice à une drôle transhumance où tous les coups sont permis.

En prévision des législatives de septembre prochain, le mercato électoral s'est donc ouvert, et bat déjà son plein dans toutes les régions du pays. Nombre de députés sortants n'hésitent pas à cette occasion à changer de « club » politique pendant que les nouveaux candidats cherchent à décrocher les investitures. Et pas n'importe quelle investiture. La tête de liste est tellement convoitée que la lutte des places fait rage. Surtout que la réforme du quotient électoral (répartition des sièges sur la base des inscrits et non

Comme au foot, le jeu politico-électoral à la marocaine a ses stars ; ce sont généralement des professionnels des élections ou des notabilités disposant d'un bon ancrage qui ont la capacité de gagner haut la main leurs sièges ou de les reconquérir.

plus des votants) ne favorisera plus que l'élection d'un seul candidat par liste.

Là aussi, on se tâte, on discute et on négocie pour ne pas se tromper, et éviter de perdre au change. C'est au plus offrant. Vive les marchandages ! Et au diable les intérêts de la collectivité, ou même du parti ! Car le fil conducteur de ce souk aux parlementaires n'est autre que le gain personnel. Il s'agit pour les intéressés qui considèrent généralement les citoyens juste comme des voix qui leur permettent d'accéder à la députation de faire une bonne affaire en se positionnant à l'avance par rapport aux résultats du scrutin de telle sorte d'être dans l'équipe des vainqueurs. C'est-à-dire de la majorité qui est synonyme dans leurs têtes de postes, d'impunité, de privilèges et autres passe-droits...

Comme au foot, le jeu politico-électoral à la marocaine a ses stars ; ce sont généralement des professionnels des élections ou des notabilités disposant d'un bon ancrage qui ont la capacité de gagner haut la main leurs sièges ou de les reconquérir. Valant de l'or, ceux-là sont très convoités par les directoires des partis qui leur miroitent

monts et merveilles pour les convaincre de venir « jouer sous les couleurs de leur équipe ». Conscients de leur « valeur », les « Ronaldo » des élections n'hésitent pas à monter les enchères en menaçant d'aller vers le club partisan adverse s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils demandent...

Cela ne marche pas à tous les coups. Heureusement que l'exception existe, et elle concerne une catégorie d'hommes politiques en vue ou de notabilités locales qui s'identifient tellement à leur parti d'origine et lui témoignent une fidélité sans failles qu'ils ne sont pas tentés par les offres du mercato, aussi mirifiques soient-elles.

Le mercato électoral découle du contexte national marqué par plusieurs caractéristiques. D'abord, celle-là : la majorité des Marocains votent moins pour le parti ou un programme que pour le candidat qui n'est au demeurant jamais sanctionné pour avoir changé de formation. On ne lui en veut pas pour ça alors qu'il s'agit d'un acte lourd de conséquences. On ne change pas de partis comme on change de bagnole. En principe.

Les principes ? Il ne faut pas rêver...

Peu importe le sigle du parti ! L'électeur lambda a sa propre grille d'évaluation d'un candidat qui est différente de celle du citoyen occidental qui aurait du mal à comprendre qu'un homme de gauche par exemple passe avec arme et bagages dans le camp de droite...

In fine, les élections au Maroc est une affaire d'arithmétique, de nombre de sièges. Tout le reste n'est que littérature. Les chiffres ! C'est ce qui fait la différence et permet à tel parti d'être premier, et à tel autre d'arriver bon dernier. C'est pour cela que les partis privilégient dans l'octroi des investitures les candidats qu'ils jugent suffisamment outillés et experts pour remporter leurs sièges, et qui nonobstant la faiblesse de leur niveau intellectuel parviennent souvent à battre des profils intéressants. Ne soyez pas étonnés si un gardien de voitures ou un chômeur longue durée fait mordre la poussière à un médecin ou un enseignant universitaire. De pareilles situations cocasses se sont déjà produites et se produiront encore tant que les partis politiques ne décideront pas d'élever le niveau en n'accréditant que les candidats instruits et intègres qui peuvent apporter quelque chose au pays. A ce niveau-là, le temps n'est pas encore au changement.

Seul compte le nombre de sièges, et pour exister sur le plan législatif tous les moyens sont bons. Vive le mercato électoral. ●



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



AstraZeneca efficace à 92% contre le variant Delta ?

Le laboratoire anglo-suédois a indiqué mardi 23 juin que de nouvelles données délivrées par l'autorité sanitaire britannique ont démontré que son vaccin contre le Covid-19 offre des niveaux élevés de protection contre le B.1.617.2 (le variant Delta, ex-variant indien). «Les données de l'autorité sanitaire britannique [la Public Health England, PHE] (...) ont démontré que deux doses du vaccin Covid-19 AstraZeneca sont efficaces à 92% contre l'hospitalisation face au variant Delta et n'ont été suivies d'aucun décès parmi les personnes vaccinées», a expliqué le laboratoire dans un communiqué d'autopromotion. Une annonce qui tombe au moment où ce variant réputé contagieux



commence à envahir le monde, suscitant une certaine inquiétude parmi les dirigeants et les populations.

Le vaccin AstraZeneca est en perte de vitesse depuis de nombreux mois à la suite de ses déboires liés tant à certains effets indésirables post-vaccination qu'à ses retards de livraison. La même étude, qui fait état du même bénéfice pour le vaccin Pfizer, est loin de rassurer au Royaume-Uni qui nonobstant le très haut niveau de vaccination du pays, le Premier ministre Boris Johnson a repoussé d'un mois la levée totale des dernières restrictions initialement prévue le 21 juin. ●

Air Algérie de haut vol

Nombre d'Algériens du monde vivant notamment en Europe sont dans le désarroi total. La raison ? Les billets pour les vols programmés, avant le 15 juillet, qu'ils ont réservés et achetés en ligne pour retourner dans leur pays et retrouver leurs familles et proches (qu'ils n'ont pas vu depuis plus d'une année en raison des restrictions liées à la pandémie) ont été annulés par la compagnie Air Algérie. Les victimes, qui se sont déchaînées contre les dirigeants algériens sur les réseaux sociaux en les tournant en dérision, sont tellement en colère que personne ne les a avisés de ces annulations ni ne leur en a expliqué le motif. Un secret d'État, certainement ! Pire, aucun remboursement n'est prévu. On leur a promis juste un avoir. Incroyable ! Voilà pour la énième fois la réalité désolante d'un pays dont les responsables sont prêts à voler au secours des mercenaires polisiens plutôt que de soucier du sort de leurs compatriotes qu'ils traitent en plus par le mépris. Ce genre de séquences fâcheuses est devenu, depuis longtemps déjà, la marque de fabrique de la junte militaire au pouvoir qui n'arrête pas de faire souffrir les civils algériens. Air Algérie annule des vols sans explication mais vole en même temps... ●

IFC et OCP boostent chaîne de valeur agricole en Afrique

Le groupe OCP représenté par son PDG Mostafa Terrab et la Société Financière Internationale (IFC) représentée par son DG Makhtar Diop, ont décidé de renforcer leur partenariat. Objectif : Soutenir les chaînes de valeur du Groupe dans le développement économique du continent en vue de l'émergence de systèmes alimentaires durables. Via ce partenariat stratégique, scellé récemment par un accord de financement majeur entre les deux parties, OCP Africa, filiale du leader des engrais phosphatés, s'appuiera sur ce financement, à hauteur de 100 millions \$, pour renforcer sa chaîne logistique et améliorer la disponibilité d'engrais adaptés aux sols et cultures locales. Les pays bénéficiaires sont la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, le Sénégal et la Tanzanie. Les fonds serviront également au développement de nouveaux programmes d'accompagnement destinés aux agriculteurs locaux. En plus de ce programme, les deux partenaires ont lancé des projets communs dans les domaines de l'amélioration de la gouvernance d'entreprise et la promotion de la diversité des genres. L'accord s'appuie sur deux partenariats antérieurs, l'un visant à renforcer la filière rizicole en Côte d'Ivoire et la filière du mil au Sénégal, tandis que l'autre a pour objectif d'accompagner OCP pour l'obtention de la principale certification mondiale des entreprises pour la diversité des genres - EDGE (Economic Dividends for Gender Equality). ●



MM. Makhtar Diop, DG d'IFC, et Mostafa Terrab, PDG du Groupe OCP, lors de la signature de l'accord.

Benchaâboun met fin aux fonctionnaires fantômes



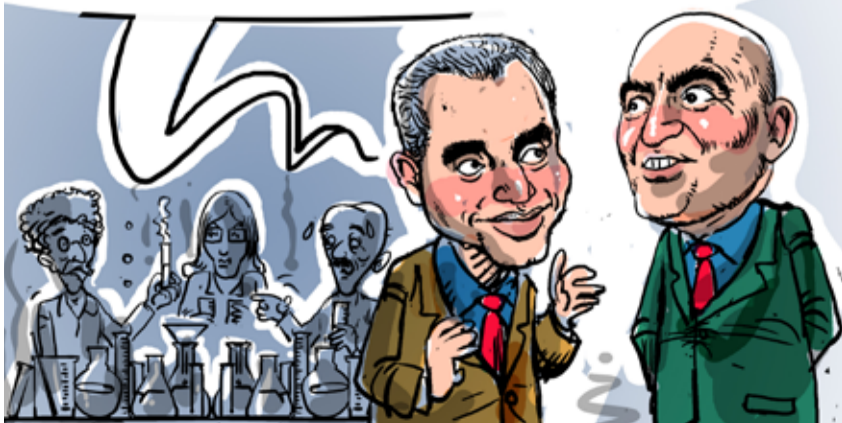
Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

En sa qualité de ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâboun a décidé de mettre fin aux emplois fictifs que ses services ont débusqués dans un certain nombre de départements

ministériels, notamment ceux du Sport et de la Culture, ainsi que dans nombre de collectivités territoriales et d'entreprises publiques. Décision courageuse, s'il en est, qui permettra de mettre de l'ordre dans la fonction publique dont la masse salariale englutit plus de 12% du PIB. Ces fonctionnaires fantômes, parmi lesquels figurent des sportifs et des Marocains de l'étranger, touchaient des salaires sans aucune contrepartie. Cette action assainissante a été menée dans le sillage de la réforme des établissements et entreprises publics qui aboutira après la fusion de certaines entités et la disparition d'autres à la création, conformément à la volonté royale, d'une agence nationale chargée de la gestion des participations stratégiques de l'État. ●

VACCINS : MONCEF SLAULI PRÊT À FORMER UNE ÉQUIPE MAROCAINE

DES VACCINS CONTRE LE COVID OU LE HARCELEMENT SEXUEL ?



Zagora se dote d'une station de déminéralisation d'eau

Parmi le paquet de projets lancés par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) dans la province de Zagora, notamment à Tagounite et Tamegroute, figure la station de déminéralisation monobloc des eaux du forage Boulahma pour un débit de 10 l/s. Ayant nécessité une enveloppe de 6 millions de DH, cette station mobile, mise en service samedi 26 juin au centre de M'hamid El Ghizlane, permettra d'améliorer la qualité de l'eau potable et de satisfaire les besoins de la population de cette localité estimée à 8.000 habitants, notamment durant la période estivale. L'approvisionnement en eau potable du centre de M'hamid El Ghizlane est assuré par les eaux souterraines pour un débit de 20 l/s, à partir de 5 puits d'eau douce dans la région de Boumrad (débit 5 l/s) et du forage Boulahma (débit 15 l/s), dont la qualité de l'eau est légèrement saumâtre à cause de la nature hydrogéologique de la région. ●



Côté BASSE-COUR



La fiscalité et les EEP au menu du Conseil des ministres de Fès

Le Conseil des ministres (CM), présidé par SM Roi Mohammed VI, lundi 28 juin 2021, au Palais Royal à Fès, a été consacré à l'adoption de deux projets de loi-cadre, d'un projet de loi et de plusieurs projets de décrets et conventions internationales.

Le projet de loi-cadre relatif à la réforme fiscale vise premièrement le renforcement des droits fondamentaux à travers un système fiscal basé sur le respect de l'égalité de tous devant l'impôt, l'équité fiscale, le droit à l'information et la garantie des droits du contribuable et ceux de l'administration. Entre autres objectifs de ce texte : protéger le contribuable « contre toute interprétation abusive des textes juridiques de la part l'administration fiscale ».

S'agissant du projet de loi-cadre relatif à la réforme des établissements et entreprises publics (EPP), il vise notamment la mise en place des principes et objectifs encadrant la réforme globale et progressive des établissements du secteur public, notamment à travers la mise en place d'un programme de restructuration des EPP par leur regroupement ou leur fusion ou par leur dissolution et liquidation, l'encadrement de l'opération de création de nouveaux établissements et entreprises publics et leurs participations au capital des entreprises privées. Pour ce qui est des armes chimiques, le CM a approuvé un projet de loi modifiant et complétant la loi sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes



S.M. le Roi Mohammed VI.

chimiques et sur leur destruction, qui a été adopté dans le cadre de la ratification par le Royaume de la Convention internationale à ce sujet.

S'agissant des Martyrs de la Nation, le Souverain a donné son approbation à un projet de décret portant exonération pour les ayants droit des martyrs de la Nation, les mutilés lors des opérations militaires et les rapatriés et les ralliés militaires des droits de la Conservation foncière. Ainsi, l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) aura en charge les frais d'établissement des dossiers techniques réalisés pour leur compte.

Sur le volet militaire, le Roi a donné son approbation pour deux projets de décret relatifs respectivement à l'application de la loi relative aux matériels et équipements de défense et de sécurité, aux armes et aux munitions, et de celle ayant trait à la cybersécurité. ●

La SFI réaffirme son appui au Nouveau modèle de développement

Un protocole d'entente a été signé, mercredi 24 juin à Rabat, entre le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration et la Société financière internationale (SFI). Objectif: consolider le partenariat entre les deux parties et stimuler la reprise économique. Cet accord qui réaffirme le soutien de cette organisation du groupe de la Banque mondiale au Nouveau Modèle de Développement (NMD) et à son ambitieux programme de réformes visant à stimuler la reprise économique post-pandémie.

Ce protocole d'entente détaille 4 domaines sur lesquels la SFI apportera son soutien au cours des cinq prochaines années : La mise en œuvre du Fonds Mohammed VI pour l'investissement ; les projets à fort impact ; la réforme des entreprises publiques et la régionalisation avancée.

« Le Maroc a mis en place un plan de relance ambitieux pour faire face à l'impact de la pandémie. Nous sommes engagés à soutenir son programme de

réformes à travers cet accord important qui contribuera au développement d'un secteur privé plus fort et plus compétitif et favorisera une reprise verte, durable et équitable », a indiqué, à cette occasion, le directeur général de la SFI, Makhtar Diop.

Le Maroc est un pays prioritaire pour la SFI en Afrique, a-t-il expliqué, précisant, à cet égard, que la Société financière internationale a investi 251 millions de dollars américains au cours de l'exercice 2020 et prévoit d'en investir 300 millions autres pour l'exercice 2021. ●



Le Bourgeois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (50)

Nous célébrons le centenaire de la ville de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nommaient les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". En confiant l'exploration et l'exploitation de l'OCP au seul "Magasin" (ma5zen), Lyautey a ainsi évité la rapacité du secteur privé. Dès juin 1921, la première cargaison de phosphates était transportée à bord du train de Boujniba vers le port de Casablanca. L'OCP commença par construire un village zéropéen au sud de cette voie de chemin de fer. Ce village comprenait des commerces et des administrations (PTT, banque, perception, Municipalité). Quatre rues parallèles débouchaient sur deux places. L'une à l'ouest était un grand terrain vague où très souvent avaient lieu des rencontres de football entre les gamins du village zéropéen et ceux de la médina marocaine. L'autre, à l'est était le centre de Khouribga. C'est là où se trouvait l'unique bureau de Poste, la banque, c'était aussi un carrefour du trafic des véhicules. Dans les représentations des Sriguis, "aller en ville" c'était aller dans ce quartier. Le nord de la voie ferrée représentait la médina. Les commerces situés au sud de la voie ferrée avaient pour clients les zéropéens. Au commencement, il y avait des épiceries, des cafés, deux hôtels et le cinéma Meteor, un magasin d'articles de sport, une librairie, des magasins de vêtements. Le commerce d'alimentation était tenu par des grecs, des berbères et des juifs. Le village des cadres, au sud du centre commercial, occupait tout le sud de la ville de Khouribga. C'était un ensemble de quartiers de villas de dimensions variées. Les équipements nécessaires y étaient presque au complet : des églises (catholique, protestante, orthodoxe), un hôpital privé de l'OCP (en fait le plus grand de la ville), des terrains de sport, un cercle des cadres (café, salle des fêtes et piscine avec toboggan), deux écoles, un collège et un supermarché que les indigènes appelaient « Liconoma ». La qualité des villas attribuées variait selon les grades des salariés de l'OCP. Le village zéropéen était un espace paisible,

peu animé, dominé par un mode de vie français : pratique des rituels religieux du dimanche, fêtes, kermesses liées au calendrier religieux. La médina marocaine, au nord de la voie ferrée, ne dépendait pas administrativement de l'OCP même si elle en dépendait économiquement. La forêt domaniale des eucalyptus délimitait la ville de Khouribga au nord. Au nord de la médina se trouvait le souk de Khouribga qui se tenait tous les dimanches et qui rassemblait sur un même lieu les paysans de la région et les citadins. Entre les deux extrémités de cette médina, deux bidonvilles se sont développés surtout après la seconde guerre mondiale : Douar « La7ouna » (ils nous ont jetés en Marocain) à l'ouest et Douar 3allal, à l'est. Au départ, les premiers migrants venus, attirés par la Californie qu'était devenue Sribga, commencèrent par construire une nwala (une hutte constituée essentiellement par un bâti conique de roseaux et de chaume, généralement entourée d'une « zriba » (cour fermée). Pour les zmagria qui arrivaient à Sribga, ils devenaient alors propriétaires d'un logement avec un coût trois fois inférieur à celui de la construction d'une baraque (barraka en Marocain) avec des bidons métalliques ouverts et aplatis. Ces bidonvilles n'ont jamais fait l'objet de travaux d'assainissement nécessaires. Douar La7ouna a traditionnellement abrité les activités marginales de la ville (prostitution entre autres). Au fur et à mesure du développement de l'exploitation minière des phosphates, l'OCP va construire des quartiers, appelés « labioutes » (les chambres en Arabe), sur le modèle de la médina arabe pour héberger les zoufria (ouvriers) recrutés dans les lointaines régions d'Agadir, d'Essaouira et Safi (3abda). Ces constructions typiquement marocaines, avec hammam et four public gratuits pour les agents de l'OCP, traduisent sa volonté de fixer la main-d'œuvre et empêcher les zmagria de rentrer dans leur région natale, une fois une solide épargne constituée au bout de 2 ou 3 ans d'économies et de privations. ● (A suivre)

Bourgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Côté BASSE-COUR



Crise du pavillon national

Amara mène les députés en bateau...

Interpellé au Parlement, lundi 28 mai, sur l'absence d'une flotte maritime pour transporter les Marocains de l'étranger, le ministre de tutelle Abdelkader Amara n'a pas hésité à verser dans le mensonge, dans une tentative désespérée de noyer le poisson et masquer l'incompétence de son département dans ce domaine. « Le Maroc dispose déjà d'une flotte maritime de transport de voyageurs, mais celle-ci est seulement réservée aux lignes de courte distance entre Tanger et le sud de l'Espagne, soit pour des durées de traversée d'1h30 ». Mais de quelle flotte maritime parle notre ministre islamiste qui paraît-il n'est pas au courant que Comanav a été privatisée il y a longtemps et les deux compagnies privées, IMTC et Comarit, ont fait faillite sans que l'État n'intervienne pour les sauver? Sans doute M. Amara fait-il allusion à Intershipping du mystérieux Rachid Chrigui qui a défrayé la chronique il y a quelques années pour ses démêlés avec la justice, liés à des licenciements, jugés abusifs, de ses employés et au défaut de paiement de ses dettes faramineuses? Et le ministre PJD d'expliquer que l'engouement des MRE pour les lignes maritimes longue distance vient du fait que « les ports espagnols ont été



Abdelkader Amara.

écartés de l'opération Marhaba 2021 en raison de la pandémie » (comme si le Covid avait curieusement épargné le Portugal voisin, la France et l'Italie...). Conclusion du responsable PJD: Le ministère du Transport est prêt à accompagner le capital national désireux d'investir sur les parcours long courrier. C'est beau comme un bateau! C'est maintenant, en fin de mandat, qu'il se réveille alors qu'il préside aux destinées de ce département depuis 2017... Un département qu'il a hérité de son collègue au parti Abdelaziz Rabbah qui en était ministre entre 2012 et 2017. Une décennie d'inertie mortelle pour le pavillon national. Ni l'un ni l'autre n'a pris l'initiative de proposer une stratégie pour la renaissance de l'armement national... Ils avaient peur de faire des vagues? ●

La Fédération Marocaine des Professionnels du Sport voit le jour

La Fédération marocaine des professionnels du sport (FMPS) a été créée lors d'une assemblée générale constitutive qui s'est tenue à Casablanca le 23 juin 2021. La nouvelle structure s'est assignée comme mission de fédérer les entreprises opérant dans le secteur sportif et contribuer à sa restructuration, sa professionnalisation et à son développement. « Avec plus de 400 entreprises structurées à travers l'ensemble du Royaume, notre secteur se devait de s'organiser afin de mieux répondre aux enjeux actuels, gagner en efficacité et faire en sorte que l'industrie du sport devienne une des locomotives de notre économie », a déclaré le président de la FMPS Mehdi Sekkouri Alaoui. ●

LE PARLEMENT EXAMINE LE PROJET DE LOI PORTANT SUR L'IMPORTATION DES MÉDECINS ÉTRANGERS



Au prénom de la loi...

Contrairement aux dispositions de la loi 37-99 qu'il enterre, le projet de loi 36.21 portant sur la réforme de l'État civil qui inclut sa digitalisation, adopté en conseil de gouvernement le 17 juin dernier et soumis à l'examen de la Commission de l'intérieur de la Chambre des représentants, mardi 29 juin, a introduit une nouveauté majeure : la fin de l'obligation pour les parents de donner un ou deux prénoms à caractère marocain à leurs progénitures. Mais existe-t-il vraiment un prénom spécifiquement marocain?



Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur.

Les dispositions de l'article 34 de ce nouveau texte s'appliquant « à tous les Marocains » et qui peuvent aussi « bénéficier aux étrangers » dans le cadre de naissances et décès sur le sol national, le prénom à choisir ne doit être « ni un nom de famille, ni un nom composé de plus de deux prénoms, ni un nom de ville, de village ou de tribu, comme il ne doit pas être de nature à porter atteintes aux bonnes mœurs ou à l'ordre public » encore moins susceptible de faire l'objet de moqueries.

En revanche, la réforme maintient l'interdiction des prénoms alphanumériques. C'est-à-dire l'utilisation d'un chiffre ou d'un nombre dans les prénoms choisis. L'interdiction des titres « Moulay », « Sidi », « Lalla » est également reconduite (Qu'en pense le ministre Moulahom Hafid?). La future loi autorise aussi la transcription des noms et prénoms dans les actes d'état en caractères Tifinagh. De même que de nouvelles dispositions sont prévues pour les nouveaux-nés hermaphrodites.

Côté digitalisation, cette réforme constitue un nouveau pas vers la généralisation de l'administration électronique, notamment à travers la mise en place d'un système numérique national et la création d'un registre national de l'état civil pour enregistrer, sécuriser et conserver les données de l'état civil. ●

Les agréments de la copropriété ! (1)

Il fait chaud ! C'est vrai que là, je ne vous apprends rien, c'est la saison qui le veut... Je traîne dans mon lit, allongé sur le dos, à contempler le plafond immobile... Par la force des choses... Que regarder d'autre ? La toile d'araignée est toujours là... Depuis le temps que ma femme me demande de l'enlever ! Mais j'ai lu qu'il fallait ménager ces braves bêtes qui font leur job pour nous débarrasser des mouches et des moustiques... Et sans la moindre contrepartie ! J'ai trop mangé... Trop et trop lourd... Je n'aurai pas dû, surtout à mon âge... Je voulais faire ma sieste de l'après-midi, en bon nordiste qui se respecte ! Une demi-heure par jour... C'est bon pour la santé... Tous les bons médecins vous le confirmeront... Ou alors, ils ne sont pas bons... Ou pas médecins ! Il fait trop chaud, et il y a trop de bruit... Les voisins du dessus qui font le grand ménage, comme tous les jeudis... Les meubles qu'on déplace puis qu'on remplace... Avant de les déplacer à nouveau... Un sadisme raffiné ! La bonne qui se fait engueuler... Et puis quelqu'un qui pisse, « 7achakoum »... C'est fou ce que les appartements sont mal insonorisés ! Vous avez parfois vraiment l'impression que les voisins utilisent vos toilettes... Haut standing, qu'ils disaient ! Et que vous allez les voir s'inviter d'un moment à l'autre dans votre chambre à coucher... Pour un peu, vous vous lèveriez pour vérifier ! Parfois, vous êtes réveillés en pleine nuit, et même plusieurs fois par nuit... Dès que vous commencez vous assoupir... A croire que les

voisins, fragiles de la vessie, se relayent pour mieux vous déranger ! Vous entendez un lit qui craque... Le gars qui se heurte à un meuble... Vous l'imaginez même étouffer un juron... Et puis sa vessie qui se vide... Longuement... Encore et encore... A croire qu'il s'est tapé trois ou quatre bières... Mais comme il s'agit d'un bon musulman, je prierais plutôt pour une bonne théière familiale... Parce qu'il n'en finit pas de se vider... Il jette même quelques dernières munitions dans la bataille... La touche finale... Avant de tirer la chasse... Ou pas ! Pas très agréable à entendre... Mais j'ai trouvé un truc, que je vous recommande vivement ! Puisqu'on parle de thé justement, imaginez quelqu'un qui remplit des verres de thé... Majestueusement... Avec de grands et amples mouvements... Et en levant son « berrad » toujours plus haut... A la Marocaine ! Le bruit en devient soudainement plus agréable et plus mélodieux, n'est-ce pas ? On s'y croirait presque ! Je ferme les yeux... Je suis attablé à la terrasse d'un café tangérois face à la mer... Une douce brise me caresse le visage... Je sens même un fort et vivifiant parfum de menthe... Et une subite envie de thé bien chaud ! Rien de plus efficace pour lutter contre la chaleur ! Oui, c'est encore ce qu'il y a de mieux à faire... Je renonce à ma sieste... Je crois plutôt que je vais me préparer un bon verre de thé à la menthe... Un petit verre, ça vous dirait ? ●

N. Tallal



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



COUP
DE BEC



Le Parti du bon sens (76)

Antonio rempile !



Par **Noureddine Tallal**

Mais que peut-il donc bien faire de ses journées, Antonio Guterres, huit heures par jour, cinq jours sur sept ? Lui et sa flopée de fonctionnaires ! Antonio Manuel de Oliveira Guterres, ce nom ne vous dit rien ? Je comprends...

Il n'y a pas lieu de culpabiliser, il ne s'agit après tout que du secrétaire général de l'Organisation des Nations dites Unies... L'ONU, un grand machin, comme le fut la Société des Nations en son temps... Paix à votre âme, Général De Gaulle, comme toujours, vous aviez appelé un chat, un chat ! Lhaj Miloud n'irait pas jusqu'à qualifier l'ONU de Ligue Arabe à l'échelle mondiale... N'exagérons rien, mais quand même... On aurait bien de la peine à dresser la liste de ses réalisations au cours des trente dernières années ! Le conflit israélo palestinien, trop complexe ! Les guerres du Golfe ? Comment aurait-elle pu les empêcher ? Le faux conflit du Sahara, celui du Yémen, le problème des Rohingyas ? Ce sera pour la prochaine fois ! Le Rwanda et la Bosnie ? Des tragédies qu'elle a fermement condamnées ! Ah ça, pour condamner, elle n'arrête pas de condamner, d'appeler à la retenue, et même d'exprimer sa vive préoccupation ! Que voulez-vous qu'elle fasse de plus ? Dans toutes les entreprises qui se respectent, le Conseil d'administration fixe à la direction générale des objectifs à atteindre... Et le couperet tombe lorsque les performances ne sont pas au rendez-vous... Mais pas à l'ONU ! Dans cette vénérable institution, il n'est apparemment pas question d'obligation de résultats... On vous apprécie si vous savez ne pas faire de vagues... Oui, voilà la qualité essentielle, ne pas faire de vagues ! Et savoir jouer la montre en évitant de s'attirer les foudres des puissants...

Il est donc temps pour Lhaj Miloud de vous présenter l'homme providentiel, «the right man in the right place » ! Il est né en 1949 à Lisbonne, où il décrochera un diplôme d'ingénieur de « l'Instituto Superior Técnico », diplôme technique qui lui ouvrira, comme il se doit, une voie royale dans l'administration, le social et la diplomatie, ses futurs domaines de prédilection... Il parle couramment le portugais, l'anglais, le français et l'espagnol, ce qui lui permet de parler au plus grand nombre... A défaut de convaincre !

De juin 2005 à décembre 2015, Guterres a occupé les fonctions de Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Son premier mandat de secrétaire général de l'ONU a connu de grandes vagues de déplacements de réfugiés, qu'il a gérées tant bien que mal, faute d'avoir pu les en empêcher ni même les atténuer... Il semblerait que M. Guterres a continué à croire que sa mission consistait simplement à s'occuper des réfugiés, déformation professionnelle oblige, et non pas à s'attaquer aux causes profondes à l'origine de ces drames humains !

Avant de rejoindre le Haut-Commissariat pour les réfugiés, M. Guterres a passé plus de 20 ans au service du gouvernement et de la fonction publique. Il a même été Premier ministre du Portugal de 1995 à 2002, excusez du peu !

Même si, on est d'accord, le petit Portugal n'est plus la puissance d'antan, qui disputait le leadership mondial à l'Espagne de Charles Quint...

Le secrétaire général de l'ONU, dont la carrière prestigieuse n'a désormais plus de secret pour vous, et qui a entièrement « donné satisfaction » au cours de son premier mandat, compte donc rempiler pour un second mandat... A soixante-douze ans, et à peu près toutes ses dents ! A cet âge, en principe, un honnête fonctionnaire (si, si, il en existe !) jouit de sa retraite depuis quelques années déjà, et s'interdit objectivement de se lancer dans tout projet à long terme, n'est-ce pas ? Hé bien, pas notre Antonio ! Qui salive déjà à l'idée d'être reconduit pour un second et dernier (on l'espère) mandat ! Quand on pense que certains invoquent le critère de pénibilité du travail pour solliciter un abaissement de l'âge de départ à la retraite ! Très peu pour lui, en tout cas... Ou alors, c'est que, de pénibilité dans le poste, il n'y en a guère !

A sa décharge, on doit quand même rappeler qu'Antonio Manuel de Oliveira Guterres a tout de même osé une prise de position téméraire au début de la pandémie du coronavirus en « réclamant » le 22 mars 2020 un cessez-le-feu global, à l'échelle mondiale... On en rit encore de Washington à Tel Aviv ! Et il faut dire aussi qu'il n'a pas été épargné par les nombreuses attaques de l'administration Trump, laquelle le jugeait, en dépit de tous ses efforts, pas assez docile ! L'homme a du donc se battre, non pas pour ramener la paix dans le monde, il ne faut pas trop lui demander, mais pour continuer à faire tourner une organisation aux effectifs pléthoriques et aux ressources incertaines...

Oui, Lhaj Miloud est fasciné par le personnage ou plutôt la fonction... Parce que pour le charisme, on peut trouver mieux ! Mais la fonction, ce n'est quand même pas rien ! Sauf qu'il a bien du mal à se faire entendre, l'Antonio, tout secrétaire général qu'il est... On n'ira pas jusqu'à lui demander de taper du poing sur la table, restons modestes dans nos attentes, mais à donner des signes de vie, à s'exprimer de temps à autre... A tweeter par exemple... Tiens, ça, c'est bien, c'est dans le vent et autant en emporte le vent !

Mais rassurez-vous, en dépit de toutes ses insuffisances ou bien grâce à elles, on ne sait plus, les choses se présentent on ne peut mieux, pour lui... Le mardi 8 juin, le Conseil de sécurité s'est déclaré favorable, et à l'unanimité s'il vous plaît, à ce qu'il se représente à la tête de l'organisation pour un deuxième mandat, de 2022 à 2027. Antonio Guterres, à défaut de trouver mieux, risque d'être encore là pendant cinq nouvelles années... Ses amis considèrent de ce fait que « c'est un excellent secrétaire général, qui est capable de parler à tout le monde »... Impressionnant, n'est-il pas ?

Aux dernières nouvelles, il a déclaré, après une longue période d'hibernation, s'inquiéter de la tension persistante entre les USA et l'Iran... Après cet effort surhumain, il va sans doute s'offrir quelques semaines de vacances, avant de s'attaquer au dossier Yéménite, qu'il s'efforcera de régler au cours de son second mandat... Si Dieu lui prête longue vie ! ●

Efficacité Énergétique : La MDJS signe une convention de partenariat avec l'AMEE

L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) et la Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS) ont signé, mardi 29 juin 2021, au siège de l'AMEE à Rabat, une convention de partenariat visant à participer aux efforts nationaux en matière d'efficacité énergétique et d'économie verte. Cette action volontariste qui s'inscrit également dans le cadre du rôle d'entreprise à mission de la MDJS et aussi dans le cadre de l'exemplarité de l'État, découle de l'exécution du plan stratégique RSE 2020-2023 de la MDJS.

Paraphée par MM. Saïd Mouline et Younes El Mechrafi, respectivement DG de l'AMEE et DG de la MDJS, ce partenariat permettra à la MDJS de bénéficier de l'accompagnement technique de l'AMEE pour la définition d'une stratégie spécifique en matière d'efficacité énergétique dans le respect des meilleures pratiques à l'échelle mondiale. A court terme, l'AMEE accompagnera la MDJS dans la réa-



MM Saïd Mouline, DG de l'AMEE et Younes El Mechrafi, DG de la MDJS lors de la signature d'une convention de partenariat.

lisation d'un diagnostic énergétique couvrant aussi bien le siège de l'entreprise que son réseau de points de vente à travers le Royaume. Ce diagnos-

tic servira de base à l'élaboration d'une trajectoire menant la MDJS et son écosystème de partenaires vers l'excellence opérationnelle en matière d'efficacité énergétique. Par ailleurs l'AMEE apportera son expertise à la MDJS pour qu'elle réduise son empreinte carbone et celle de ses partenaires sur la planète. Les opportunités de compensation carbone identifiées donneront naissance à un portefeuille de projets concrets enrichissant la stratégie RSE 2020-2023 de l'entreprise.

Ce partenariat renforce la démarche RSE de la MDJS amorcée dès 2014 avec l'obtention du label RSE de la CGEM, et démontre son engagement durable à être une institution pionnière et innovante en la matière. La MDJS, en tant qu'entreprise citoyenne, s'engage par ailleurs à accompagner et à soutenir les efforts de sensibilisation nationale à l'efficacité énergétique et à l'économie verte menés par l'AMEE. ●



Le Maigret DU CANARD



Accord de libre-échange Maroc-Égypte

Moulay Hafid n'est pas d'accord...

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vient de déclarer la guerre à l'Égypte sur l'accord de libre-échange, qu'elle a signé avec le Maroc. Un accord inéquitable qui a besoin d'être renégocié puisqu'il profite très largement aux exportateurs du pays des Pharaons.

Ahmed Zoubair

Après avoir poussé la Turquie à accepter en 2020 la révision l'accord de libre-échange (ALE), signé avec le Maroc en mars 2004 et qui a le défaut d'être préjudiciable aux intérêts commerciaux de Rabat (le déficit est estimé à 1,2 milliard de dollars), Moulay Hafid Elalamy vient d'ouvrir un nouveau front avec l'Égypte sur le même dossier. Signé le 27 mai 1998 et entré en vigueur le 29 avril 1999 (dans le cadre des accords d'Agadir englobant aussi la Tunisie et la Jordanie), l'ALE avec le Caire qui a généré en 2017 un déficit commercial de 3,3 milliards de DH pour le Maroc, est suspendu depuis quelques semaines à l'initiative de la partie marocaine. En cause, une série de manœuvres ressemblant à des barrières non tarifaires utilisées par les responsables égyptiens pour bloquer l'entrée des produits marocains sur le marché égyptien. Les produits malmenés sont essentiellement les voitures fabriquées dans l'usine de Renault de Tanger sous prétexte que le taux d'intégration est en dessous du taux de 40 % alors qu'il dépasse les 50%, selon le ministère marocain du commerce et de l'Industrie. Face à cette situation pour le moins étonnante, les autorités marocaines se voient à chaque fois dans l'obligation d'intervenir auprès de leurs consœurs égyptiennes pour faire libérer les exportations marocaines qui restent parfois bloquées pendant trois mois dans les ports.

Message

Exaspéré par les manœuvres égyptiennes, Moulay Hafid Elalamy a décidé de frapper du poing sur la table et de crever l'abcès publiquement lors d'une réunion tenue vendredi 25 juin avec la Commission des secteurs productifs à la première Chambre. A cette occasion, le ministre Elalamy a levé un coin de voile sur cette affaire qui « nous coûte 6 milliards de dirhams par an ». « Si les voitures que nous produisons sortent de l'usine de Somaca [Casablanca],



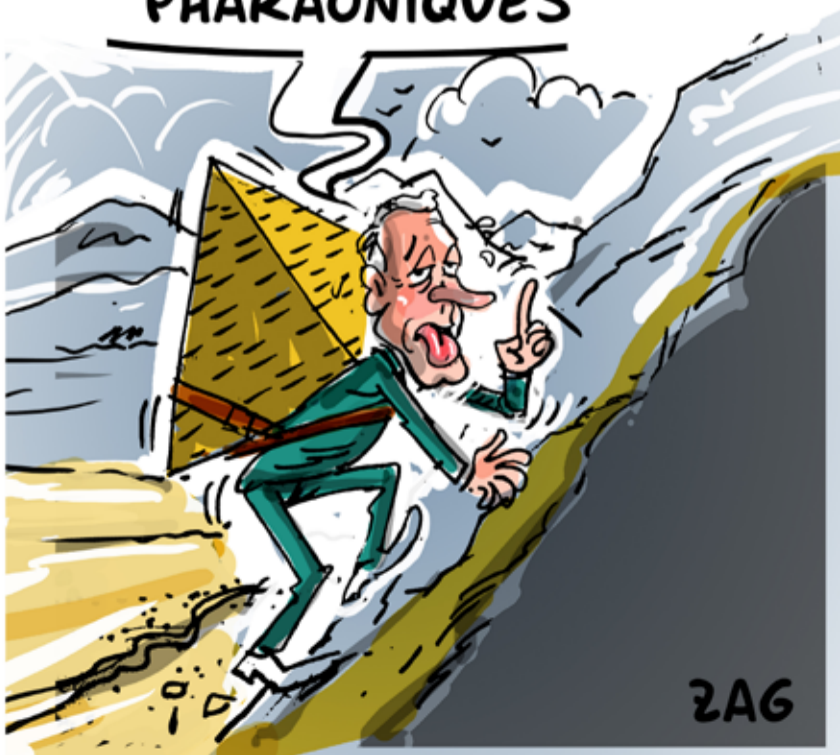
Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie et du Commerce.

elles passent curieusement la douane (égyptienne), mais si elles sont montées dans les usines de Renault [Tanger], la cargaison est bloquée », explique-t-il. Et de marteler sur un ton martial : « Il n'y a aucune raison pour que les produits marocains restent bloqués dans les ports pendant trois mois et que les exportations égyptiennes entrent [au Maroc] en un jour. S'ils [nous] bloquent trois mois, nous [les] bloquerons trois mois aussi. Si l'Égypte bloque l'entrée de nos voitures, nous bloquerons leurs produits ». C'est le même message que le ministre marocain a transmis à son homologue égyptienne lors d'une rencontre à Rabat le mercredi 23 juin en l'informant qu'il est à l'origine du blocage des marchandises égyptiennes. A la guerre comme à la guerre. A en croire Moulay Hafid Elalamy, les exportateurs égyptiens se livrent même à de la fraude en faisant falsifier les certificats d'origine de certains produits expédiés vers le Maroc. Résultat d'un échantillonnage ordonné par les services des ministres sur cinq containers expédiés par l'Égypte en direction du Maroc, deux sont bourrés de produits fabriqués en fait en Chine! Dans ces conditions, l'on comprend aisément pourquoi la balance commerciale est largement favorable aux Égyptiens. Ils fourguent au Maroc des articles présentés comme made in Egypt alors qu'ils ont fabriqués ailleurs. Ce qui pose plus qu'un problème de traçabilité mais soulève une question de confiance dans le commerce entre les deux pays. Les griefs sont assez sérieux pour réclamer une mise à plat de l'ensemble de l'ALE avec l'Égypte. Une commission bilatérale se réunira dans ce sens.

Ce n'est pas seulement les ALE signés avec la Turquie ou l'Égypte qui sont problématiques, se traduisant dans les faits non seulement à une saignée permanente en devises mais aussi à des pertes massives d'emploi et de fragilisation de certains secteurs d'activités locales. Le Maroc qui a signé des ALE de ce type avec 56 pays dont les États-Unis, l'UE, la Jordanie, la Tunisie et d'autres pays arabes est perdant sur toute la ligne. En important de ces pays plus qu'il n'exporte, il ne fait que subventionner les économies de ces derniers. Drôle de partenariats en effet ! Cette hémorragie en devises, destructrice d'emplois, est aggravée par les importations massives de Chine et d'autres pays européens ainsi par la fuite des capitaux et le transfert à l'étranger des dividendes réalisés par les entreprises étrangères implantées dans le Royaume. Finalement, le peu de richesse créée localement par le secteur organisé ne profite guère à l'économie nationale puisqu'il quitte le Maroc. Pour limiter les dégâts qui sont déjà énormes à cause d'une mondialisation que le Maroc en fait que subir jusqu'à la moelle, le gouvernement actuel est appelé à renégocier l'application de l'ensemble de ces accords qui ont transformé le Maroc en simple débouché pour la production des autres. À partir de là, les responsables doivent se poser cette question incontournable ? Quel Maroc voulons-nous ? Un Maroc d'industriels compétitifs capable de conquérir les marchés extérieurs avec tout ce que cela suppose comme mesures incitatives accordées à l'industrie ou un Maroc d'agents importateurs qui se contente, résigné, à consommer les produits des autres ? ●

MOLLAY HAFID S'ATTAQUE À L'ALE MAROC-ÉGYPTÉ

J'ADORE LES MISSIONS PHARAONNIQUES





Le Maigret DU CANARD



Foncière Iskane injustement mise en cause

Le pétard mouillé de EPC Maroc

L'entreprise spécialisée, dans les explosifs civils, a usé de mille artifices dans un faux litige avec Foncière Iskane. Objet de la dispute : un terrain situé à Bouskoura appartenant à la société Foncière Iskane. Celle-ci a agi, contrairement aux dires du plaignant, en conformité avec la loi. Explications.

Que cache le communiqué de EPC Maroc annonçant lundi 28 juin avoir introduit une action en justice contre Anas Sefrioui et sa famille (Saad, Kenza et Malik Sefrioui) en leur qualité d'actionnaires dans la société Foncière Iskane ? Opérateur dans le domaine des explosifs civils, le plaignant accuse dans le communiqué en question, en vertu de l'article 570 du Code pénal, les Sefrioui de « dépossession d'une propriété immobilière en bande organisée avec menaces, violences, effraction, et port d'arme apparente, démolition des biens sur ses propriétaires, destruction de toutes les composantes matérielles du fonds de commerce, escroquerie et vol ». Et EPC Maroc de faire connaître sa revendication : « une indemnité provisionnelle de 10 millions de dirhams en dommages et intérêts, suite à la perte de ses bâtiments et de son fonds de commerce, en attendant l'estimation définitive des pertes et préjudices subis. » La nouvelle action en justice, une citation directe, est la dernière en date d'une longue bataille judiciaire menée par les dirigeants de EPC Maroc contre l'entreprise Foncière Iskane qu'ils accusent de « destruction abusive et sans sommation le 29 mars 2021 » de leurs locaux administratifs et commerciaux installés à Bouskoura.

Or, la réalité est tout autre, révélée dans un communiqué explicatif (voir en page 9), rendu public par Iskane, où le président Anas Sefrioui « dénonce la manipulation et le chantage médiatique orchestrés par EPC Maroc » tout en exprimant « son étonnement quant aux accusations portées à l'encontre de sa famille ».

En fait, les responsables de Foncière Iskane n'ont pas agi comme des vandales comme tente de le faire croire les patrons de EPC dans leur acte accusatoire visant visiblement à salir la réputation de la famille Sefrioui en déployant des contre-vérités sur un dossier traité dans les règles de l'art. Le terrain, objet de ce faux litige, d'une superficie de 24 hectares, est devenu depuis 2012 la propriété de Foncière Iskane qui voulait y ériger un programme de logement après son acquisition auprès d'une entité nationale. Sauf que EPC Maroc a

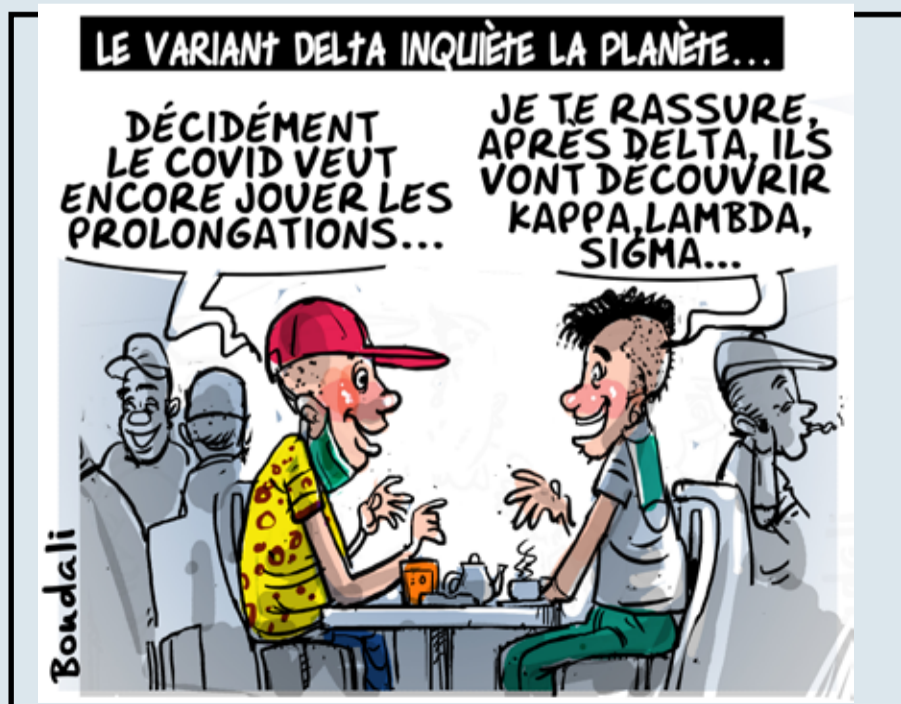


Frank Maupoux, DG de EPC Maroc.

fait de la résistance, refusant, malgré les sommations des autorités locales, d'évacuer un site dont elle ne dispose ni du droit de propriété ni du fonds de commerce dans l'espoir sans doute de monnayer une obligation légale, à savoir l'évacuation d'une propriété d'autrui sous peine de se rendre coupable d'occupation illégale des lieux.

Refus d'évacuer les lieux qui a retardé la mise en œuvre du projet immobilier des Sefrioui qui sont dans leur droit le plus absolu. Et puis, la poursuite de l'activité d'EPC au milieu d'une zone résidentielle posait un sérieux problème de sécurité pour les habitants. D'où la mise en demeure de l'entreprise par les autorités locales de quitter le site. Au lieu de se conformer à cette décision de bon sens, l'entreprise des explosifs a entrepris, en vue de la faire annuler, de recourir à la justice qui l'a fait débouter en première instance et en appel. Il est évident que les dirigeants de Foncière Iskane, qui ne sont pas nés de la dernière pluie, n'ont pas entrepris les travaux de démolition des locaux, intervenus le 5 mars 2021, sans avoir obtenu au préalable les autorisations nécessaires. « Nous avons mis en échec les manœuvres dilatoires de EPC Maroc et ses plans très peu clairs en agissant en conformité avec la loi en vigueur », explique une source auprès de Foncière Iskane.

En vérité, tout au long de cette affaire, EPC Maroc a usé de mille artifices là où il fallait simplement se conformer à la loi. La dernière plainte au pénal déposée par EPC Maroc contre la famille Sefrioui procède du même stratagème. Cette démarche pour le moins surprenante respire la mauvaise foi puisque l'entreprise a accepté d'évacuer en 2017 au plus tard le foncier acquis par Foncière Iskane et de transférer son siège dans une autre zone comme en témoigne les deux protocoles d'accord signés par des dirigeants avec les patrons de la société foncière. Mais EPC Maroc a décidé pour des raisons que l'on peut aisément deviner de ne pas respecter ses engagements. A force de s'armer de mauvaise foi, EPC Maroc s'est finalement tiré une balle dans le pied. ●





Le Maigret DU CANARD



Communiqué

Anas Sefrioui dément les allégations de la société EPC Maroc

Il dénonce la manipulation et le chantage médiatique orchestrés par EPC Maroc et fait part de son étonnement quant aux accusations portées à l'encontre de sa famille.

Dans une tentative malhonnête de désinformation, EPC Maroc a cherché à porter atteinte à la réputation de la famille Sefrioui à travers une communication étayée d'informations volontairement erronées. Cette communication commence par invoquer l'article 570 du Code pénal aux seules fins de manipuler l'opinion publique et de nuire aux personnes citées.

Contrairement aux allégations de EPC Maroc, la démolition par la société a été réalisée en conformité avec les procédures légales et réglementaires en vigueur et en présence des autorités compétentes. EPC Maroc occupait une partie du foncier sans disposer ni du droit de propriété commerciale ni du fonds de commerce. Et cela sachant que, contrairement à ses dires, EPC Maroc est immatriculé au Tribunal de commerce de Casablanca, au registre n°20059, avec son siège social à Casablanca à l'adresse : immeuble Sémiramis, angle des rues Faker et Kamal, ex-angle des rues Vidal et Heintz.

En raison de cette occupation, le projet consacré depuis 2012 par Foncière Iskane, en sa qualité de propriétaire dudit terrain, à la réalisation d'un programme de logement a enregistré un retard de réalisation préjudiciable. L'activité de production d'explosifs a par ailleurs constitué un réel danger pour les habitants voisins du site.

Dans ce contexte, les autorités compétentes ont informé EPC Maroc de la nécessité de transférer son activité hors des zones d'habitation pour des raisons de sécurité et l'ont mis en demeure de quitter le site. Une décision a été rendue en ce sens le 17 septembre 2014 et a été suivie de plusieurs sommations d'exécution.

EPC Maroc a reçu cette décision qu'elle a attaquée en justice pour annulation le 10 février 2015. Le tribunal administratif de Casablanca a débouté ce recours le 17 juin 2015 dans son jugement n°1379, dossier n°43/7110/2015. Le tribunal administratif d'appel de Rabat a confirmé ce jugement le 22 mars 2016 dans sa décision n°1151, dossier n°881/7205/2015.

EPC Maroc a par ailleurs signé deux protocoles d'accords avec Foncière Iskane pour la libération définitive du terrain en 2016 et 2017. EPC Maroc a par la suite transféré son



activité dans la circonscription de Machraa Ben Abbou dans la province de Settat. Ce transfert a été confirmé par les autorités compétentes qui ont constaté la libération du site de Bouskoura, contrairement à ce qu'indique EPC Maroc. Une autorisation de démolir en date du 5 mars 2021 a alors été délivrée à Foncière Iskane.

La démolition entreprise le 29 mars 2021 a été réalisée en présence des autorités compétentes qui ont constaté, là encore contrairement à ce que prétend EPC Maroc, que les locaux étaient vides et qu'il n'y avait ni biens meubles ni personnes ni installations industrielles ou administratives. Un huissier de justice en a pris acte. Toutes ces données sont étayées de documents justificatifs : autorisations, jugements, décisions, procès-verbaux, protocoles d'accords, etc.

De toute évidence, la communication de EPC Maroc n'a pour but que d'influer sur le cours de la justice, de faire pression sur les personnes citées et de nuire à leur réputation, ce que la société EPC Maroc a déjà tenté de faire par le passé, alors que Foncière Iskane s'est exprimé sur le sujet le 2 avril 2021 dans le cadre d'un droit de réponse prévu à l'article 116 du Code de la presse et de l'édition.

Les personnes citées par EPC Maroc sont confiantes dans la justice marocaine et se réservent le droit de mener toute action en justice visant à défendre leurs intérêts. ●

Le Wali de Bank Al Maghrib se met à dos la classe politique

Abdellatif Jouahri à découvert



Un wali de Bank Al Maghrib a-t-il le droit, au risque de s'éloigner de son périmètre d'intervention et installer le doute et la confusion, de dire publiquement ce qu'il pense des partis politiques ?

Abdellatif Jouahri s'est attiré les foudres des partis politiques pour les avoir attaqués lors de sa conférence de presse du 22 juin sur le thème de « la désaffection des électeurs », engendrée par « l'absence de confiance », provoquée à son tour par « la multiplication des promesses » rarement tenues. Tout à sa fougue habituelle, M. Jouahri s'est laissé un peu aller en qualifiant la classe politique de « zaater et bakour (Thym et figues pas mûres), soit des choses de peu de valeur qui s'apparentent à une insulte dans le dialecte marocain... »

Rien de nouveau, ni d'extraordinaire, en somme. Les partis politiques ici comme ailleurs sont souvent critiqués sur ces aspects-là ainsi que sur la perte de leur crédibilité et la faiblesse de leur mobilisation. Sauf que ces critiques dans la bouche d'un responsable de haut rang de l'envergure de M. Jouahri prennent une autre signification, car s'apparentant à une prise de position qu'il n'a pas à exprimer publiquement, devoir de réserve oblige. D'où la réaction indignée des partis politiques qui ont reproché vertement à M. Jouahri sa sortie pour le moins déplacée. Premier à réagir officiellement, le RNI a dénoncé dans un communiqué « une grave dérive » émanant du patron d'une « institution crédible » tout en faisant remarquer que les propos de banquier provoquent d'autant plus l'étonnement qu'ils interviennent dans un contexte pré-électoral et qu'il est demandé aux Marocains de s'inscrire sur les listes électorales et de se rendre massivement aux urnes à grands renforts de campagnes de sensibilisation. Pour le parti de Aziz Akhannouch, les déclarations du wali de Bank Al Maghrib portent atteinte aux partis politiques et aux acteurs politiques, mais aussi aux institutions du pays et à ses choix démocratiques. Ce n'est pas la première fois que Abdellatif Jouahri descend publiquement en flammes les partis politiques marocains. Celui dont le « taux d'échange » avec les journalistes est souvent très élevé, frôlant souvent le dérapage avec des écarts de langage fâcheux, s'est livré au même exercice lors de son audition en novembre 2020 par la commission des finances comme l'a rappelé le Mouvement Damir dans un communiqué où il a exprimé son rejet « de la façon la plus ferme de propos qui se distinguent par leur caractère hautain et dédaigneux à l'égard de la classe politique marocaine ». Damir va plus loin en dénonçant le caractère populiste de tels propos qui « ne peuvent avoir pour vocation que de distraire l'opinion publique et de détourner son attention des vraies problématiques de la banque centrale que celle-ci n'arrive toujours pas à résoudre ». Et Damir de citer les nombreux dysfonctionnements de la politique de crédit, monétaire, macro et micro prudentielle du Maroc, l'atonie du crédit bancaire et les difficultés d'accès des TMPE aux financements ainsi que la facturation abusive de frais et commissions bancaires... En fait, Abdellatif Jouahri a raté une occasion de se taire en évitant d'empiéter avec des propos en plus vexatoires sur un domaine qui ne concerne nullement le périmètre d'intervention de l'institution qu'il dirige. A moins que l'ex-ministre des Finances de feu Hassan II, qui se distingue malgré son âge avancé par une santé éclatante, ne planifie son retour en politique. Auquel il doit agir à découvert... ●



Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par **Abdeslam Seddiki** *

Le numérique, levier de la transformation de la société ?

Le rapport sur le nouveau modèle de développement a fait du numérique, à juste titre, l'un des leviers fondamentaux de la transformation de la société marocaine. Le passage à l'ère numérique est une nécessité pour notre pays pour être en phase avec l'évolution mondiale. Il faut par conséquent s'y préparer sérieusement et mettre les bouchées doubles afin de relever ce défi.

Il faut reconnaître que le Maroc, nonobstant les efforts déployés au cours des dernières années en la matière, a encore du pain sur la planche tant au niveau des infrastructures qu'au niveau des ressources humaines. Le contexte pandémique que nous vivons a montré l'importance du numérique, voire son caractère stratégique.

Les données fournies par l'ANRT (Agence Nationale de réglementation des télécommunications) à la suite de la tenue de son CA le 23 juin relatives au premier trimestre de l'année en cours sont encourageantes. Ainsi, le parc des abonnés à Internet a enregistré une croissance annuelle de 16 % pour atteindre 30,6 millions d'abonnés. Il augmente de 4,2 millions sur une année et enregistre un taux de pénétration de 85 %. Dans ce segment, l'internet mobile reste le moteur de cette croissance puisqu'il réalise une hausse annuelle de près de 16 % pour s'établir pratiquement à 28,5 millions d'abonnés (contre 22 millions à fin 2017).

Cette évolution positive s'accroît au niveau des parcs du haut débit. Ainsi, à fin mars 2021, le parc de la 4G a réalisé une évolution annuelle de 26,66 % et s'établit à 21,56 millions d'abonnés (+ 4,5 millions par rapport à fin mars 2020). De même, le parc des abonnés à la fibre optique (FTTH) enregistre une croissance annuelle astronomique de 81 % pour atteindre 251 280 clients. (Contre à peine 37 000 en 2017). Quant à l'ADSL, son parc s'établit à 1,61 million d'abonnés, enregistrant une hausse trimestrielle de 0,15 %. Quant au parc de la téléphonie mobile, il a gagné 3,6 millions d'abonnés en un an pour atteindre 49,5 millions à fin mars 2021. Il enregistre ainsi une croissance annuelle de 7,85 % et réalise un taux de pénétration de 137,6 % contre 128,9 % un an auparavant. S'il faut se féliciter de tous ces efforts de connexion qui s'expliquent en grande partie par la crise sanitaire, il faudrait par contre enregistrer plusieurs anomalies et dysfonctionnements. En premier lieu, le coût de la fibre optique en vigueur actuellement, bien qu'il ait connu une baisse pour se situer à 500 DH par mois, demeure relativement élevé et hors de portée de larges couches de la population. Il est nécessaire à cet égard d'introduire plus de concurrence entre les différents opérateurs et de casser le monopole de fait dans certains segments. En deuxième lieu, la couverture réseau n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire donnant lieu à des déserts numériques flagrants et à une inégalité des citoyens devant l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la com-

munication (NTIC). En troisième lieu, l'importance du nombre d'abonnés ne doit pas nous induire en erreur. Tout dépendra de l'usage que l'on en fait pour améliorer la productivité, faciliter l'accès à l'information et la partager, réaliser un certain nombre de services et d'opérations à distance... Force est de constater que sur l'ensemble de ces questions, nous sommes encore en phase de lancement et de balbutiements.

Processus

Ainsi, le gouvernement électronique, qui devrait être un moyen de modernisation de l'administration et de simplification des procédures demeure pour l'essentiel au stade d'essai, nonobstant le coup de pouce qui lui est donné au cours des derniers mois. On rencontre encore des réticences à ce niveau aussi bien de la part de l'administration que des usagers. Des efforts palpables ont été faits cependant dans certains secteurs pour la digitalisation de leurs services comme c'est le cas notamment aux Ministères des Finances et de l'intérieur.

Par ailleurs, les paiements électroniques demeurent encore marginaux. D'après l'indice 2020 du commerce électronique entre entreprises et consommateurs établi par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), le Maroc se place au 95e rang sur 152 pays.

Mais pour aller loin dans ce processus, il faut travailler à l'amont en commençant par la réduction de la fracture numérique à travers une meilleure couverture de l'ensemble du territoire national et la conduite d'une vaste campagne de lutte contre « l'analphabétisme numérique ». Aujourd'hui, est analphabète, non seulement la personne qui ne sait pas lire et écrire, mais celle qui ne manipule pas convenablement l'outil de ces NTIC. Pour ce qui est des réticences de certaines personnes à recourir aux services dématérialisés, réticences s'expliquant essentiellement par méfiance vis-à-vis de ce qui est nouveau, elles peuvent être dépassées par une action persévérante de sensibilisation et d'explication pour leur montrer les bienfaits de ces techniques et les rassurer quant à leur vie privée. Le rôle de la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à Caractère Personnel (CNDP), ou de la DGSN, est primordial.

« Last but not least », il est nécessaire de procéder à une mise à niveau de notre arsenal législatif et réglementaire pour intégrer toutes ces transformations, protéger les droits des citoyens et anticiper, pourquoi pas, les changements à venir et qui sont inévitables. Le numérique, s'il s'avère un choix incontournable, il n'est pas sans comporter des risques. D'où la nécessité de renforcer la régulation et de redoubler de vigilance. Il y va de notre souveraineté numérique, voire de notre souveraineté tout court. ●

Les régionales de l'investissement

La BP atterrit à Marrakech

Pour accompagner la stratégie nationale de la relance de l'investissement, la Banque Populaire organise, du 19 mai au 8 juillet 2021, « Les Régionales de l'Investissement », un périple à travers 10 grandes villes du royaume au service de la croissance économique de nos régions. Dans le cadre de son étape qui s'est déroulé à Marrakech, le mercredi 30 juin 2021 de 10h00 à 12h30, la



Banque Populaire a invité la presse assister en direct à un webinar auquel ont pris part des organismes publics et privés, nationaux et internationaux, autour des thématiques suivantes :

- Atouts et opportunités de la région
- Banque de projets et relance de l'investissement
- Relance de l'investissement : mécanismes de financement et d'accompagnement (Fonds Mohammed VI pour l'investissement, CCG). ●



Bec et ONGLES



Adieu Marbella et Torremolinos !

La décision prise par le gouvernement Al Othmani de contourner les ports espagnols dans le cadre de l'opération Marhaba 2021 n'a pas été préjudiciable que pour les MRE y compris ceux d'entre eux qui résident en Espagne. Elle est tout aussi mal vécue par les quelque 250.000 nationaux qui ont pris l'habitude depuis belle lurette de passer leurs vacances estivales dans le Sud de l'Espagne après une traversée du détroit qui dure 30 minutes environ. Cette année encore, pas de Costa del Sol ni de Costa Brava. Adieu Marbella, Torremolinos et autres Fuengirola ! Ni tapas ni birra... Quelle frustration de ne pas se rendre dans ces destinations balnéaires de farniente très prisées

où il fait bon bronzer et flâner. Quelle frustration de ne pas profiter aussi des fameuses rebajas (soldes) qui permettent de revenir au pays le coffre de la voiture chargé de toutes sortes de produits espagnols bon marché, notamment des articles de prêt-à-porter... Grâce à un rapport qualité-prix défiant toute concurrence, le sud de l'Espagne attire de plus en plus de vacanciers marocains qui sont généralement des déçus du produit touristique local qui présente à leurs yeux le défaut rédhibitoire d'être très cher sans qualité de service digne de ce nom, activités ludiques et loisirs... De quoi choper l'ennui malgré la beauté des plages et la tempérance du climat... ●



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Le PJD Amekraz, ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle

Le retour à l'opposition me travaille...

Une équipe du Canard a été reçue par le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle le PJD Amekraz dans son bureau où il procède lui-même au comptage des voix perdues par le syndicat du PJD à l'issue des dernières élections professionnelles...

Les dernières élections professionnelles ont tourné au massacre pour le l'UNTM, le syndicat du PJD, notamment chez les fonctionnaires...

L'UNTM a subi en effet une raclée historique dont elle se souviendra toute sa vie ou ce qui lui en reste à vivre comme syndicat du parti locomotive du gouvernement. Ce vote-sanction, dirigé en fait contre le PJD, a un sens ; il signifie que les islamistes ont mené depuis 2011 des politiques qui ont généré du mécontentement... Pour moi, cette défaite sonne le début de la fin... J'en suis resté sans voix.

Le début de la fin du PJD ?

Le début de la fin d'une certaine idée du PJD qui a été dissoute lentement mais sûrement dans l'exercice difficile du pouvoir. Le pouvoir nous a changés alors qu'on avait la prétention de changer les choses...

Mais encore ?

On a pris goût aux postes ministériels et autres fonctions confortables, et on a oublié le petit peuple qu'on était censé défendre. Le changement était en marche chez nous : On a changé de catégorie sociale et de voiture pendant que d'autres ont changé de maison et même de femmes.

Vous vous êtes embourgeoisés en fait...

Oh tout à fait ! Le pjdiste du temps de l'opposition et de ses privations n'a rien à voir avec celui de l'islamiste au pouvoir. L'arrivée aux affaires nous a permis de gagner en pouvoir d'achat et d'enterrer la mouise qui frappait la plupart des dirigeants islamistes...

Et vous, vous avez gagné un travail grâce au PJD ?

Le PJD était un signe qui se



vendait bien auprès du citoyen lambda pardon lambda. J'avais un petit cabinet d'avocat à Agadir très peu connu qui fonctionnait en mode survie. Et subitement, on m'appelle pour m'annoncer que j'ai été nommé ministre du Travail alors que je n'avais jamais pensé accéder à

une telle fonction, même dans mes rêves les plus exquis.

Bravo !, vous avez réussi votre insertion professionnelle...

Merci et j'en suis fier. Comme quoi, n'importe qui peut devenir ministre à condition que la chance lui fasse un grand sourire...

Le retour éventuel du PJD à l'opposition ne vous travaille-t-il pas ?

En vérité, j'aimerais bien que le Maroc en prenne encore pour 5 ans encore avec le PJD. Je sais que c'est une grosse peine pour la population mais c'est le seul moyen pour moi de ne pas me retrouver dans le désert de l'opposition. Autrement dit, le maintien du PJD au pouvoir est bon pour l'avenir des islamistes. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi



Le MIGRATEUR



Trump lance la bataille des midterms

Tump lance la bataille pour les élections de mi-mandat (midterm) devant des milliers de ses partisans. L'ancien président américain, switché en mode silence par Facebook et Twitter depuis janvier 2021, signe donc son comeback politique. Il a tenu son premier grand meeting samedi depuis son départ de la Maison Blanche. Il continue de répéter la même chanson, celle de crier à la fraude électorale après son échec face à Joe Biden. Et c'est depuis l'État de l'Ohio que le milliardaire a officiellement lancé la campagne pour les élections américaines de mi-mandat. Retrouvant dans l'Ohio, fief des républicains, l'ambiance des meetings qu'il affectionne, avec un œil déjà fixé sur 2024. C'est le « tout premier meeting de l'élection de 2022 », a-t-il lancé d'entrée de jeu, l'événement organisé en soutien à un candidat républicain au Congrès. « Nous allons reprendre la Chambre (des représentants), nous allons reprendre le Sénat », a-t-il martelé. Dans un long discours d'une heure et demie, Trump dont l'avocat attitré, Rudy Giuliani, a été banni de la profession d'avocat pour avoir menti si la dernière élection présidentielle (Voir article ci-dessous), a abordé tous ses thèmes favoris, dressant le portrait d'une Amérique actuelle courant « à sa perte » sous la houlette de son successeur Joe Biden, tout en répétant ses allégations électorales. « Nous avons gagné l'élection deux fois, et nous devons peut-être la gagner une troisième fois », a-t-il déclara-



Donald Trump lors d'un meeting au Lorain County Fairgrounds, le 26 juin 2021, à Wellington, dans l'Ohio. Tony Dejak / AP.

ré, déclenchant les acclamations de milliers de partisans réunis pour sa visite à Wellington, près de la ville industrielle de Cleveland. Le magnat de l'immobilier, âgé de 75 ans, n'a pas encore reconnu explicitement la victoire de son successeur. « Joe Biden est en train de détruire notre nation, sous nos yeux », a-t-il lancé. « Qui diable sait ce qui se passera en 2024, nous n'aurons même plus de pays ! », s'est-il exclamé. Certains supporters avaient campé pendant plusieurs jours sur place pour être sûrs de voir le milliardaire. Et on pouvait voir dans la foule des T-shirts « Trump 2024 »,

destinés à motiver l'ancien président, qui laisse planer le suspense quant à la perspective d'une nouvelle candidature à la présidentielle. « Je suis venu ici pour soutenir Trump, pour se présenter à la présidentielle en 2024 », a déclaré à l'AFP Philip Mesi, 52 ans, peu avant le début de l'événement dans une chaleur estivale torride. « Biden est horrible, il ne fait pas un bon travail », alors que « Trump avait créé des emplois », a-t-il estimé. Joe Biden « est le pire président de tous les temps », a jugé pour sa part Laura Benas, 57 ans, qui comme beaucoup sur place ne croit pas à la défaite du républicain en 2020, et parle d'une « corruption très profonde du gouvernement américain ». ●

L'avocat de Trump, Rudy Giuliani, suspendu de la profession d'avocat

L'avocat attitré de Donald Trump et ancien maire de New York, Rudy Giuliani, a été suspendu jeudi 24 juin de la profession par la Cour suprême de l'État de New York. Désormais il ne pourra plus pratiquer ce métier jusqu'à nouvel ordre. En cause, une série de déclarations mensongères après l'élection présidentielle du 3 novembre 2020, remportée par le démocrate Joe Biden. Les documents versés au dossier ne précisent pas qui a saisi le comité de réclamation des avocats (Attorney Grievance Committee), à l'origine de la procédure mais, selon le New York Time, il s'agirait de « dizaines » d'avocats new-yorkais de premier plan.



Après le scrutin du 3 novembre 2020, Giuliani est devenu le symbole du combat de Trump. Getty Images / AFP.

Après l'élection présidentielle, Rudy Giuliani est devenu la figure du combat de Donald Trump pour tenter de faire invali-

der le scrutin. L'ancien maire de New York (1994-2001), aujourd'hui âgé de 77 ans, a plaidé, sans succès, devant la justice de plusieurs États clés pour obtenir son annulation. Il avait notamment laissé entendre devant un tribunal de Pennsylvanie que l'élection avait été l'objet de fraudes, alors qu'il n'avait saisi cette même juridiction que sur des questions techniques. Il lui est également reproché d'avoir affirmé que des milliers de bulletins liés à des personnes décédées avaient été comptabilisés en Pennsylvanie, une allégation jamais étayée. Le comité évoque en outre des accusations de fraudes, là encore sans éléments tangibles, avancées par Rudy Giuliani à propos des scrutins en Géorgie et en Arizona. ●

Régionales/2e tour

LaREM et le RN en marche arrière

Le Rassemblement national (RN) de Marine Le Pen comme La République en marche (LaREM) ont réussi l'exploit de ne remporter aucune des 13 régions lors du second tour des régionales et départementales du dimanche 27 juin, à nouveau marqué par une faible participation de l'ordre de 65,31%, un peu mieux que le premier tour (66,74%). Le RN a échoué à réaliser sa principale ambition, à savoir remporter la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) qui comprend Marseille et Nice malgré le débâchage de l'eurodéputé républicain Thierry Mariani. En effet, une victoire dans PACA aurait donné au RN le contrôle d'une région pour la première fois, considérée par le parti xénophobe comme la meilleure

perspective pour crédibiliser Mme Le Pen en vue de l'élection présidentielle de 2022. Dans cette région du sud (résultats partiels sur 86% des dépouillements) Renaud Muselier (LR) est réélu avec 56,48% des voix; son rival Thierry Mariani (RN) obtient 43,52% des voix. « Ce soir nous ne prendrons pas de région », a déploré Marine Le Pen à l'issue de ce second tour où presque tous les candidats sortants ont été réélus. La candidate du RN à la présidentielle donne tout de même « rendez-vous aux Français, dès demain [lundi 28 juin], pour construire tous ensemble l'alternance dont la France a besoin ». Vers un nouveau duel Macron-Le Pen en 2022 ? ●

LE COÛT DU RAPATRIEMENT DES ALGÉRIENS JUGÉ EXCESSIF



Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL
Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Can' Art et CULTURE



60 ans de relations sino-marocaines dans un livre

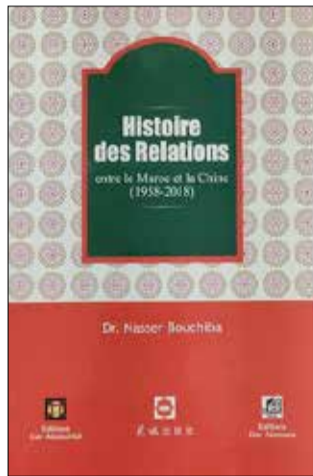
Le sinologue marocain Nasser Bouchiba a présenté le jeudi 6 mai dernier son nouveau livre « Histoire des relations entre le Maroc et la Chine (1958-2018) » au Centre culturel chinois à Rabat.

Lors de la présentation de son ouvrage, M. Bouchiba a déclaré que le développement des échanges politiques, économiques et culturels entre les deux pays ces dernières années l'a poussé à écrire ce livre.

La publication passe systématiquement en revue les échanges amicaux entre le Maroc et la Chine de 1958 à 2018 en termes d'échanges politiques, de développement commercial, d'échanges culturels, d'aides de la Chine au Maroc et de coopération dans le cadre de l'initiative « Belt and Road ». Bouchiba a initialement écrit le livre en chinois, puis il a été traduit en arabe et en français. Chen Dongyun, conseillère culturelle de l'ambassade de Chine au Maroc qui a assisté au lancement du livre a déclaré qu'il contient de riches informations, peut aider à approfondir la compréhens-

sion mutuelle entre les deux pays.

Rédigé en chinois, puis traduit en arabe et en français, l'ouvrage édité chez Dar Attaouhidi et s'étalant sur 343 pages, « se distingue de par son style fonctionnel, clair et efficace, son niveau de description et de documentation ainsi que la simplicité de la terminologie utilisée malgré le degré de technicité du sujet. » Pour son auteur, ce livre « vise à clarifier le principe de la coopération mutuellement bénéfique qui a constitué le principal axe de soixante ans de coopération entre le Maroc et la Chine. » Composé d'une préface rédigée par le Professeur Guo Zhonghua, figure académique imminente en théorie politique en Chine, et ancien encadrant doctorale de l'auteur ; d'une introduction ou l'au-



teur passe en revue les principes de coopération entre pays développés et pays en voie de développement, M. Bouchiba « présente le modèle chinois de coopération qui représente une nouvelle alternative surtout concernant les relations entre pays en voie de développement. »

Dans les chapitres principaux, met en évidence le rôle important joué par feu SM le Roi Mohammed V et feu SM le Roi Hassan II, et celui du Premier ministre chinois Zhou Enlai pour établir des bases solides. Rôle auquel « vient s'ajouter la volonté de SM le Roi Mohammed VI et celui de SE le Président Xi Jinping pour promouvoir et consolider ces relations à des niveaux plus élevés pour qu'elles soient à la hauteur d'une réelle coopération, d'une solidarité diploma-

tique et d'un partenariat mutuellement avantageux ».

Sinologue et expert dans les relations Afrique-Chine, Nasser Bouchiba qui a passé plus de vingt ans en Chine, ce qui lui a permis de maîtriser la langue chinoise et de se familiariser avec l'incroyable richesse de cette culture et civilisation millénaire, est titulaire d'une licence en langue chinoise, d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Sun Yat-sen de la ville de Guangzhou et d'un Doctorat en théories politiques de l'Institut de Politique et d'Administration publique de cette même université.

Bouchiba été nommé en 2012, maître de conférences à l'Institut des Langues de l'Université Sun Yat-sen dans le domaine de la gestion stratégique et de l'entreprise. Depuis 2015, il s'est spécialisé dans l'évaluation des projets d'aide chinoise à l'Afrique dans le cadre de l'initiative « Belt and Road » (La nouvelle route de la soie). ●

« Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc », une expo inédite

Le Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain (MMVI) abritera, du 7 juillet au 9 octobre 2021, l'exposition « Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc », une première en Afrique et dans le monde arabe. Organisée avec le Musée national Eugène-Delacroix, l'expo qui est une première sur le continent africain et dans le monde arabe », indique lundi 21 juin la Fondation nationale des musées, retrace le voyage du peintre à travers des tableaux, des dessins, des aquarelles mais également la quasi totalité des objets, des vêtements, des armes et des instruments de musique qu'il a rapportés de son voyage et qui l'ont accompagné durant toute sa carrière d'artiste. Il est ainsi le premier ambassadeur de la lumière et des couleurs marocaines qui l'envoûtent, des costumes et des traditions qu'il dessine et peint avec émerveillement, souligne la Fondation dans un communiqué, notant que dès son retour en France, et jusqu'à sa mort, l'artiste ne cesse de reproduire dans ses oeuvres les nombreuses influences rapportées de son voyage. » ●

Décès du chanteur Abdelmounaim El Jamaï

L'artiste-chanteur, Abdelmounaim El Jamaï, est décédé dimanche à Rabat à l'âge de 73 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.



Natif de Salé, le défunt qui était l'un des pionniers de la chanson marocaine moderne avait acquis de grandes connaissances dans le domaine artistique notamment grâce à son passage par le Conservatoire de musique où il a, cinq ans durant, appris à jouer du Luth.

« Ja Fi al Miaad » fut l'une des célèbres chansons ayant marqué sa longue carrière artistique de plus de cinq décennies, et durant laquelle il avait également excellé dans le « zajal » et la « qassida ». Feu Abdelounaim El Jamaï, qui a été décoré par le Roi Mohammed VI du Ouissam Al Moukafâa Al Wataniya de 3ème classe (Officier) en août 2016. ●

El Fad en vedette dans un film canadien

Tourné en 2019 entre le Canada et le Maroc, le long métrage canadien « Les vieux chums », réalisé par Samuel Gagnon, avec la participation des acteurs marocains Hassan El-Fad et Houda Rihani et sorti récemment dans 54 salles au Québec, met en scène Pierrot, un ancien champion de tennis de table qui a toujours profité de la vie.

Le film, du genre drame de 109 minutes, produit par « Objectif 9 » à Saint-Hyacinthe au Québec et au Maroc, réunit une élite d'acteurs canadiens, dont l'humoriste Hassan El Fad. Celui-ci [vivant entre Casablanca et le Québec] interprète le rôle d'Abdel, ancien professeur de philosophie qui a choisi de s'installer dans un village de pêcheurs et qui se trouve être également un ami du héros Pierrot. « À l'aube de la cinquantaine, Pierrot quitte le Maroc, où il a vécu pendant plusieurs années, et rentre à Saint-Hyacinthe, sa ville natale, pour y revoir les gens et les lieux qu'il aime et qu'il a toujours portés en lui, même lorsqu'il vivait à l'étranger. Il vient boucler la boucle, fermer les livres. Serein, Pierrot n'a aucune peur de cette mort qui se pointe prématurément. Re-



noyer avec son fils Victor est une de ses priorités, tout comme retrouver son meilleur ami Jacques (Paul Doucet). Fumeur invétéré, rattrapé par un cancer, Pierrot n'a plus que quelques mois à vivre. Suffisant pour faire le point sur son existence et demander à son plus vieux chum un précieux service », indique le synopsis du film. Il sollicite son ami d'enfance, Jacques qui l'avait accompagné dans son périple au Maroc, pour l'aider ses jours en douceur. En revanche, la démarche qui est peu commune mènera les deux amis vers une apaisante quiétude. » « Les vieux chums est mon premier film au Québec. Je joue le rôle d'Abdel, un ex-professeur de philosophie qui a fait le choix de s'installer dans un village de pêcheurs pour apprendre des pêcheurs la façon de voir la vie. C'est dans ce village qu'il a fait la connaissance de son ami québécois.

L'amitié va durer trop longtemps », a déclaré Hassan El Fad à la MAP. Houda Rihani incarne le rôle de Amina, l'épouse de Pierrot qui revient juste pour faire ses adieux. L'actrice se dit fière des séquences tournées dans le village Imsouan au nord d'Agadir, mettant en valeur 'la beauté et le potentiel de notre pays' de même qu'elle 'rend hommage à cette partie du Maroc'. ●

Les lauréats du Concours Photo «Vivre malgré tout »

L'institut français Maroc a organisé, mercredi 23 juin à Rabat, une cérémonie de remise des Prix du concours photo sur le thème « Vivre malgré tout ». L'événement a été initié par l'Agence France-Presse (AFP) en collaboration avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF Maghreb) et la Fondation des Musées et s'est déroulé au sein de la Médiathèque de l'institut français de Rabat. Le jury présidé par Marielle Études, directrice de la photographie à l'AFP, est composé de Clélia Chevrier Kolačko, Directrice Générale de l'institut français du Maroc, de Danielle Paillet, Directrice régionale de l'AUF au Maghreb, de Hakim Benchekroun, photographe et vidéaste, de Soufiane Er-rahoui, Conservateur du Musée National de la Photographie et de Fadel Senna, photographe AFP à Rabat. L'institut a remis trois prix à des jeunes photographes marocains qui ont brillé avec leurs réalisations sous le thème : La société marocaine pendant la période de la pandémie de la covid-19. Le jeune photographe Redouane Breezy, natif de Salé a reçu le premier prix, suite à une formation de 15 jours au sein de l'AFP à Paris. Le deuxième prix a été remporté par Mohamed Boublouh et le troisième prix par Nabil Safir. Les 25 meilleures photographies du concours seront exposées au Musée national de la photographie de Rabat au cours de l'été 2021 et présentées en diaporama au musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain MMVI. ●



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Immeuble de 10 étages en 28 heures !

Incroyable mais vrai ! Une entreprise chinoise vient d'ériger un immeuble de dix étages... en seulement 28 heures et 45 minutes ! En plein cœur de Changsha, en Chine, le bâtiment est sorti de terre en un temps record. L'entreprise Broad Group qui gérait la construction indique en effet qu'il s'agit de la « période de construction la plus courte au monde ».

Pour ce faire, la tour de dix étages a été assemblée grâce à des unités modulaires en acier inoxydable, construit dans une usine du groupe. D'après le média Dezeen, les modules prenaient la forme de conteneurs pliés, qui se déplaient une fois sur les fondations. Mais ce n'est pas tout ! Toutes les installations électriques avaient déjà été organisées sur les modules et donc les habitants ne devraient pas tarder à s'installer.

Broad Group n'en est pas à son premier coup d'essai en matière de construction. En 2012, la société chinoise avait révélé son projet de gratte-ciel à 220 étages, le plus haut du monde... et ce toujours fortifié par des composants modulaires. Toutefois, le projet avait été reporté, sécurité oblige. ●

Fait 1,5 million de pompes en 1 an !

En un an, Nate Carroll, père de famille de 45 ans, a réalisé très exactement 1 500 231 pompes, défi qu'il a lancé il y a un an pour récolter de l'argent afin d'aider les familles endeuillées par le décès d'une personne travaillant en première ligne. Depuis le début de la crise sanitaire, les secouristes, ambulanciers et urgentistes sont les premiers confrontés à des patients de toute sorte, un métier à risque qui fait de nombreuses victimes. Nate, originaire du Wisconsin, qui a ainsi décidé de récolter de l'argent pour une association qui vient en aide financièrement à ces familles, et en particulier les familles dans lesquelles les enfants sont devenus orphelins, réalisé 4 000 pompes en moyenne tous les jours.

Son défi a pris officiellement fin le 16 juin, 12 mois jour pour jour après le début de son challenge. Pour cette dernière journée, il a fait 911 pompes d'affilée pour rappeler le numéro d'appel d'urgence aux États-Unis ●

Terre de faux miracles

Après les fameux décuplets mis au monde par une femme de 37 ans en Afrique du sud, place à un autre miracle dans ce pays situé à l'extrémité australe du continent africain. Une autre femme sud-africaine de 36 ans, séropositive au VIH et traitée avec des antirétroviraux depuis 2006, s'est présentée dans un hôpital sud-africain avec la gorge sèche, une toux et une dyspnée. Dès son arrivée, rapporte le site futura-sciences.com du 8 juin, elle est testée positive au variant bêta et est soignée selon la procédure standard. À l'issue du 9e jour, elle rentre chez elle.

Mais, entre-temps, les chercheurs l'ont convaincue de participer à une étude prospective qui s'intéresse à l'évolution du coronavirus chez les patients atteints par le VIH. Pendant 233 jours, soit plus de 7 mois, les médecins ont suivi de près l'évolution du virus dans son organisme et les résultats, encore en prépublication, sont stupéfiants !

Stupéfiant ! Mon œil. En réalité cette histoire est une vraie fake news inventée de toutes pièces par la concernée qui a été arrêtée par la police ! ●



Rigolard



***Un homme vient déposer** une plainte à la gendarmerie.

- Depuis des semaines, je n'arrête de recevoir des menaces par courrier !

- Ah ! Des lettres anonymes je suppose ?

- Pas du tout ! Elles sont toutes signées : EDF, Centre des Impôts, recouvrement de créances...

***Il est une heure du matin.** Sur une grande place parisienne où se croisent pas mal de lignes d'autobus, un type qui a visiblement bien arrosé sa soirée s'approche en titubant d'un employé de la R.A.T.P. en train de fermer sa guérite.

- Excusez-moi de m'excuser..Bredouille t-il. Pourriez-vous me dire s'il y a encore des 84?

- Non, monsieur, c'est terminé.

- Et des 92 ?

- Non plus.

- Et des 32 ?

- Non plus.

- Des 174 peut-être ?

- Non plus.

- Alors... Qu'elle est la ligne qui marche encore ?

- Aucune, monsieur. Il n'y a plus d'autobus avant cinq heures du matin.

L'homme repart en zigzaguant, rejoint son copain, écroulé sur un banc, dans le même état que lui. Il lui dit :

- Viens ! On peut traverser...

***Dans un cinéma** où l'on joue un policier à suspense, un spectateur entre au moment où le film vient de commencer.

Sa lampe torche à la main, l'ouvreuse le guide, éclaire chaque marche pour qu'il ne trébuche pas, et l'amène jusqu'à un fauteuil libre.

- C'est trop près, vous n'auriez pas une autre place ?

Elle repart dans l'autre sens et le guide jusqu'à un nouveau siège.

- Là c'est vraiment trop de côté. Il n'y a rien de plus central ?

Elle parcourt toute l'allée, repère enfin une place en plein milieu, et elle y conduit le type, qui lui donne royalement une pièce de dix centimes.

Alors elle se penche vers lui et lui dit à l'oreille :

- C'est le juge l'assassin...

***Un homme âgé est arrêté** par un barrage de police vers 2 heures du matin.

Le policier lui demande où il va à cette heure de la nuit.

L'homme répond : « Je me rends à une conférence sur l'abus d'alcool et ses effets sur le corps humain, ainsi que sur le tabac et les soirées tardives. »

Le policier pas convaincu demande alors : « Vraiment, et qui est ce qui donne cette conférence à une heure pareille ? »

L'homme répond : « Ma femme. »

***L'ouvreuse d'un cinéma** met en garde un couple qui est venu à la séance avec son bébé :

- Si l'enfant pleure, vous devrez quitter la salle. Bien sûr, on vous remboursera !

Une demi-heure après le début du film, le mari se penche vers sa femme :

- Qu'en penses-tu ?

- Ce film est archinul !

- T'as raison, secoue donc le petit.

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Fourberies Terrain de jeux	Choisis Erodais	Prénom féminin Maladie	Commune française Cérémonielement	Défavorisé Intrigues
Exhorbitants Soudé			Pnictogène	Crée Métal argenté
Négation Marais		Romancier japonais Divinité		Paisibles
Enzyme	Métal malléable Beaux jours		Moqué	Pronom réfléchi
		Décoration Accéléérée		Prénom
Tribu Inventas				Rivière des Pays-Bas Anneau
			Poison Note	
Fusse à nouveau	Dette	Oiseau Dieu nordique		
Emotion forte			Chevilles	

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

Horizontalement :

- 1 : Amplitude sismique
- 2 : Enduit protecteur - Monnaie
- 3 : Monarque - En bonne santé
- 4 : Panoramas - Commune française
- 5 : Lanthanide - Ecosse
- 6 : Amer - Unité de mesure
- 7 : Commune française - Général américain
- 8 : Mesure chinoise - Spolia
- 9 : Anneau de cordage - Angoisse
- 10 : Animal
- 11 : Insalubrité
- 12 : Commune de France - Poinçons

Verticalement :

- 1 : Fantastique
- 2 : Fleuve de Sibérie - Mélodie - Conjonction de coordination
- 3 : Joyeuse - Abréviation temporelle - Certain
- 4 : Conjonction négative - Partie de la fleur - Préfixe du système international d'unités
- 5 : Pronom personnel - Oiseau - Poil
- 6 : Nid - Arène
- 7 : Manufacture - Domestique
- 8 : Accuse - Chaîne de télévision
- 9 : Adverbe - Licenciés

Mots Mêlés

P	S	E	R	E	I	N	I	T	N	A	C	E
U	E	T	E	D	A	C	L	A	V	A	C	D
O	G	A	N	G	U	I	L	L	E	S	S	N
L	A	M	D	E	E	E	G	S	U	S	E	A
E	L	B	U	M	E	U	N	I	Q	N	E	B
U	L	O	M	U	N	Q	E	T	I	O	S	N
Q	I	U	S	T	I	S	R	T	L	T	I	A
R	U	R	I	S	E	A	A	E	C	I	N	M
E	Q	S	G	O	R	M	H	F	N	L	E	E
K	A	E	H	C	N	I	B	N	O	R	V	U
N	M	T	L	S	N	O	D	O	G	I	R	G
U	L	A	V	A	N	R	A	C	E	M	R	I



- RIGODONS
- TAMBOURS
- COSTUME
- BINCHE
- CLIQUE
- HARENG
- MASQUE
- VENISE
- BANDE
- REINE
- LOUP
- NICE
- BAL
- RIO

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

7	8	4			5	3	1	9
			9	8				
6							4	
4		2		9	3			
			4	1		7		6
	2							4
				2	7			
9	5	7	6			1	3	2

A méditer



« Licencié : qui a été mis à la porte avec un diplôme. »

Léo Champion, Lexique pour rire illustré.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

5	4	2	9	6	8	1	3	7
3	9	1	4	2	7	6	8	5
6	7	8	5	3	1	4	2	9
9	8	3	6	7	4	5	1	2
2	5	7	1	8	9	3	6	4
4	1	6	3	5	2	9	7	8
1	2	5	7	9	3	8	4	6
7	6	4	8	1	5	2	9	3
8	3	9	2	4	6	7	5	1

Mots Mêlés

La solution est PAQUERETTE.

Mots fléchés

	I	P	E	P	R				
É	N	F	L	E	C	H	U	R	E
S	U	A	L	C	H	O	U	R	S
À	S	R	I	Q	U	E	A	N	
B	S	U	T	R	À	S			
É	M	I	A	I	A	M	B	E	
E	N	I	L	S	O	M			
À	R	É	C	L	A	M	E		
S	C	I	É	E	S	B	N		
F	I	L	E	R	U	B	A	C	
B	A	R	N	È	S	N	E		
À	L	I	S	E	S	À	C	E	
E	R	E	T	I	R	E	S		

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	L	E	P	E	I	R	A	T	S
2	L	E	P	E	I	R	E	R	I
3	G	I	T	A	N	M	E	S	
4	A	N	A	R	E	T	I	N	E
5	L	A	C	E	M	E	N	T	S
6	I	L	E	R	I	E			
7	S	I	D	O	N	N	A	L	
8	A	M	I	T	E	T	A	I	
9	T	A	L	E	S	U	L	M	
10	I	L	L	U	T	R	I	O	
11	O	S	E	E	S	E	O	N	
12	N	E	S	U	I	S	S	E	

متحف MUSEE

BARID AL-MAGHRIB بريد المغرب

À partir du
5
mai 2021

Ensemble, valorisons notre patrimoine

Exposition philatélique



Adresse du musée :
Angle rue Al Gods et rue Mohammed V,
place de la poste, 10.000 - Rabat
Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 18h

